

La pédopsychiatre Marie-Rose Moro est particulièrement investie dans la création d'une Maison des adolescents en Seine-Saint-Denis ▶



Photo : H. Dez / le bar floral

Le Point Accueil Jeunes de Saint-Denis donne la parole aux adolescents à travers une médiation culturelle.

Photo : J.-L. Cormier / le bar floral

# LA CAUSE DES

L'accès aux droits pour les ados est un vrai parcours du combattant. Ils revendiquent parfois bruyamment ou brutalement leur soif d'exister. Mais qui les entend ? Les points de vue de quelques professionnels...

# ADOS

**M**alika sort d'un centre de planification familiale quelque part en Seine-Saint-Denis. Elle a 15 ans, elle en paraît plus. Ses parents sont au courant, mais elle est venue seule. Pour la première fois, la jeune fille va prendre la pilule. Elle est amoureuse. Malika a pu accéder anonymement et gratuitement à un moyen de contraception. C'est l'un des rares cas où la loi atténue l'incapacité juridique dans laquelle les adolescents sont plongés. Car la loi ne reconnaît en règle générale que des mineurs et des majeurs. "J'ai de la chance, estime Malika, mes parents m'ont encouragée. Mais j'ai plein de copines paumées, qui n'osent pas, et qui ne savent pas qu'elles ont ce droit-là."

Un droit fondamental aux soins. Ainsi c'est en Seine-Saint-Denis - selon une enquête de l'Office Régional de la Santé - que l'on dénombre le plus grand nombre de centres de planification, la plus forte fréquentation des jeunes de 15 à 17 ans, et d'autre part un taux d'IVG moins élevé que dans les autres départements franciliens. Reste que les besoins sont encore énormes dans ce domaine. Mais pas seulement. Les ados aspirent tous à davantage de soins, d'éducation, de justice, mais aussi d'amour et d'écoute.

## Le "cul entre deux chaises"

Mais au fait, c'est quoi un adolescent ? Tout le monde en parle, mais bien souvent

il faut le dire, avec dérision, voire hostilité ou peur. S'il est vrai que cette période de la vie peut être un temps de souffrance, faut-il en déduire que l'adolescent passera automatiquement par un temps de crise intense, et qu'il sera nécessairement le grand responsable des troubles que vit notre société... Nous avons demandé à Abraham Coen, pédopsychiatre et fondateur de points accueil jeunes à Rouen, au Havre et à Saint-Denis, ce qu'adolescence voulait dire : "La définition est anatomophysiological et sociale. L'adolescent est celui qui a le "cul entre deux chaises". Ce n'est plus un enfant car il a acquis la puberté. Mais les choses ne viennent pas du jour au lendemain. On passe par une



période de pré-adolescence vers l'âge de dix ans. On commence à mesurer sa force, à vouloir rester entre filles ou entre garçons. De façon artificielle, l'adolescence prendrait fin lorsque l'on devient père ou mère, mais les modalités socio-économiques d'aujourd'hui font que l'adolescence se prolonge parfois de manière indéterminée. D'ailleurs, beaucoup de textes administratifs parlent des "10-25 ans". Aujourd'hui, je constate que l'on associe ados et sales gosses. On les accuse de tous les maux au point d'en faire une maladie. Il n'y a rien de plus normal que l'adolescence. Et pourtant, le nombre

de colloques qui se tiennent sur des thèmes très négatifs est assez inquiétant, témoignant d'un changement de paradigme pour les adultes qui ont peur."

#### Le droit aux soins

Pour Marie-Rose Moro, professeure de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à l'hôpital Avicenne de Bobigny, l'adolescence est un processus de développement où se joue l'avenir. "Quelque soit leur situation intérieure, certains ados trouveront assez d'éléments à l'extérieur pour réaliser ce passage de manière harmonieuse. Pour d'autres,

cela peut être facilement tragique. Et je ne comprends pas pourquoi notre société a un regard aussi stigmatisant sur les ados. On entend des discours alarmistes comme si on avait oublié nos propres adolescences. On ne s'interroge pas suffisamment sur nos responsabilités d'adultes." Pour le docteur Coen, "l'adolescence rappelle aux adultes, aux parents, qu'ils sont sur la deuxième partie de leur vie. C'est de l'ordre d'une mort programmée qui s'annonce, et qui rend les choses extrêmement difficiles".

Des constats de professionnels qui rejoignent l'appel de la Défenseure des Enfants Claire Brisset. "L'adolescence est une richesse que la France ne s'est pas donné

**"On les accuse de tous les maux au point d'en faire une maladie."**

suite page 24 ►►

## L'infirmier scolaire, soupape de sécurité

**Pascal Dauthieux, infirmier au collège Victor-Hugo d'Aulnay-sous-Bois, agit au quotidien auprès des adolescents à qui il assure le droit aux soins et à l'écoute.**

**T**imidement, la collégienne passe la tête par la porte de l'infirmier. C'est la fin de la semaine. Elle présente son carnet de correspondance. Cette élève compte déjà une visite ; la première fois elle se plaignait de la tête. Aujourd'hui c'est le cou. A côté du bureau de Pascal Dauthieux, l'infirmier, la salle d'examen. "Nous prenons en charge tous les élèves qui ont des soucis de santé, tant physiques que psychologiques. Nous assurons les soins et gérons les urgences. Y compris lorsqu'un ou une élève vient nous voir pour une relation sexuelle sans protection." Nommé au collège Victor-Hugo depuis quatre ans, l'infirmier s'est fait un devoir de mettre en place dans l'établissement une politique d'éducation à la santé. "C'est un travail commun qui se réalise avec l'ensemble de l'équipe éducative. Je pourrais n'être là que pour panser les bobos mais il me semble important de responsabiliser les élèves." A l'affût de leurs soucis, Pascal Dauthieux s'est ainsi lancé dans un travail

**"De nombreux jeunes ont des malaises parce qu'ils mangent mal."**

sur la santé bucco-dentaire mais également sur le sida. Pas facile quand le relais ne se fait pas toujours à l'extérieur du collège. "On se dit qu'il faut aller plus loin, travailler la parentalité, travailler

avec les associations du quartier. On a intérêt à mettre du lien avec la famille, parce qu'on a souvent tendance à les joindre uniquement quand cela ne va pas."

L'infirmier dans un collège, c'est souvent la soupape de sécurité. Les élèves savent qu'ils trouveront à l'infirmier une oreille attentive. Celle qui saura traduire les maux à travers les mots. "Nous avons des visites chroniques, celles qui cachent des souffrances importantes et qui nous obligent à gratter." Pour assurer un meilleur suivi, infirmier et assistante sociale reçoivent souvent ensemble quand l'élève est d'accord. "Les élèves savent que nous sommes là pour les aider. Le bouche à oreille fonctionne bien. Ils parlent entre eux des situations que nous avons réussies à gérer." Quand on lui parle

droits des ados, Pascal Dauthieux, répond sans hésiter qu'il y a beaucoup à construire. "De nombreux droits sont bafoués." Le droit à la santé en premier lieu : "On ne compte plus le nombre d'élèves qui ont des malaises parce qu'ils mangent mal, voire pas du tout..." Des briques de lait vont donc être distribuées, prétexte à la discussion sur l'équilibre alimentaire. "Et puis au delà, il y a des conflits de générations ; je remarque que les règles ne sont pas les mêmes d'une culture à l'autre, pas les mêmes d'un membre de la famille à un autre, et notamment qu'il existe des différences de traitement entre filles et garçons. Les ados sont confrontés à des problèmes de racisme. On repère beaucoup trop d'incompréhensions envers les jeunes." Le respect et la qualité des relations affectives sont des attentes primordiales chez ces jeunes. Alain Dauthieux l'a bien compris... ■

Clémentine Bernay



Photo : H. Dez / le bar Floreal

les moyens de protéger, estime-t-elle. Il y a urgence à l'élever au rang de priorité nationale." Les urgences concernent, on l'a vu, les questions du droit à la santé que le docteur Coen préfère appeler droit aux soins, en jouant sur le singulier et le pluriel. "Prendre soin des ados, c'est être attentif à leurs besoins, à leur soif de connaître, à la possibilité d'échanger avec eux. Mais le premier des droits, c'est celui de vivre, de connaître la soif de connaître, pour devenir à son tour créatif. Trop de jeunes disent s'ennuyer. Ils ont droit à une

éducation appropriée, à un enseignement attrayant. Nous devons totalement réviser ce que l'on offre actuellement aux adolescents." Depuis 1997, le docteur Coen a mis en place à Saint-Denis un lieu d'accueil où les jeunes peuvent expérimenter leur droit à l'expression qu'ils revendiquent avec tant de force. "On les a pris au mot. Ici, on donne la parole aux adolescents à travers une médiation culturelle. C'est un antidote de la violence qui n'est rien d'autre qu'une modalité d'expression passant à travers un acte destructeur plutôt

que créatif. Tout individu est un artiste qui s'ignore." Une structure qui accueille à elle seule plus de 50 jeunes chaque jour, qui fonctionne beaucoup par le bouche à oreille, témoignant avec force des besoins énormes et du manque de réponses adaptées.

### Une Maison des adolescents

La pluridisciplinarité est un mot qui est cher à Marie-Rose Moro, et qui lui semble indispensable pour défendre "la cause adolescente". La chef du service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent de

Les élèves savent qu'ils trouveront à l'infirmier une oreille attentive.

L'adolescence est une tranche d'âge dont les potentialités, pourtant formidables, ne sont pas assez considérées.

suite page 26 ▶▶

## Points de vue

### Que faudrait-il faire pour mieux respecter les droits fondamentaux des adolescents ?



**CHARLES VAYSSIÉ,  
CONSEILLER GÉNÉRAL DE VILLEPINTE**

Si la Convention internationale des droits de l'Enfant définit de nombreux droits pour les enfants de moins de 18 ans, on constate qu'elle s'adresse souvent plutôt aux enfants de moins de 14 ans. Les adolescents sont

très vulnérables et ont besoin de textes spécifiques leur garantissant des droits.

Il faut poursuivre la sensibilisation de l'opinion publique au travers de signes forts pour trouver des solutions afin de protéger les adolescents. Il me semble que le collège et le lycée doivent jouer un rôle clé dans cette sensibilisation tout au moins jusqu'à 16 ans. Le droit aux études est fondamental et tous les moyens, matériels ou humains, doivent être mis en place pour en faciliter l'accès de tous les jeunes. Cela doit s'accompagner d'une grande politique d'information et de prévention sur tous les dangers qui guettent les pré-ados et les ados. La presse fait régulièrement écho de maltraitance à l'égard d'adolescents que ce soit des violences physiques ou mentales, le racket, la prostitution ou le non-respect du corps. Des structures particulières d'accueil et d'information devraient être mises en place pour écouter et guider les adolescents. ■



Photo : F. Baïrande

▲ *"Trop de jeunes disent s'ennuyer. Nous devons réviser ce que l'on offre actuellement aux adolescents", estime le docteur Coen.*

l'hôpital Avicenne travaille avec son équipe sur le projet d'une Maison des adolescents\* pour les 13-20 ans, qui doit ouvrir ses portes à Bobigny fin 2003. *"Pour moi, le premier des droits des adolescents c'est celui de la reconnaissance de leur situation de passage. Les ados de Seine-Saint-Denis ont des problèmes comme les autres, mais ont souvent moins de ressources que les autres en terme social et familial. Et ils souffrent du regard que l'on porte sur eux. Rapidement, je me suis dit qu'il fal-*



**NATHALIE BUISSON,  
CONSEILLÈRE GÉNÉRALE D'AUBERVILLIERS EST**

L'invocation systématique d'une notion peut être signe d'une volonté accrue de prise en compte. Elle

est aussi souvent signe d'une baisse symbolique et pratique de son efficacité dans la société. Ainsi va du droit, en général, et des droits, en particulier, jamais autant évoqués, jamais autant (re)mis en cause. Il ne suffit pas d'accorder plus de droits dans les textes, d'autant qu'ils existent le plus souvent, mais de rendre ces droits réels et concrets dans la vie de chacun. Que faisons-nous en ce sens pour les adolescents, dont bon nombre d'entre eux ont

souvent le sentiment ne pas vivre dans une société de droit ? A commencer à travers l'école qui demeure, malgré tout mais avant tout, leur univers privilégié. Quelles pratiques quotidiennes mettons-nous en œuvre pour leur permettre une appropriation en acte du sens même du droit et de la loi, (rien avoir avec l'apprentissage des codes juridiques) ?

Quelles réponses y apportons-nous, alternative à la déréglementation ou mise à mort de la loi par des contrats à la carte ? Enfin, est-ce un hasard si le droit des adolescents devient un souci au moment même où se fait jour une volonté d'aligner leur responsabilité pénale sur celle des adultes ? ■



**SYLVINE THOMASSIN,  
CONSEILLÈRE GÉNÉRALE DE BONDY NORD-OUEST**

Il est important de protéger l'enfant, c'est-à-dire l'être mineur non-adulte, et donc aussi l'adolescent, partout dans le monde ; et surtout

dans les pays où ils peuvent être exploités. Il faut assurer leur éducation, clef de la citoyenneté au XXI<sup>e</sup> siècle. Mais la vie est un processus continu, et je ne suis pas sûre qu'il faille distinguer enfants et adolescents : à titre d'exemple, une relation directe a été mise en lumière entre le taux de redoublement en cours préparatoire et l'échec au baccalauréat. Néanmoins, certaines étapes sont en effet très importantes dans la construction de l'être humain, et l'adolescence en est une.

Attention à l'idéologie des droits, qui risque d'être déresponsabilisante, si elle n'est pas accompagnée d'une pédagogie de la responsabilité et de l'autonomie. En tout état de cause, toute action qui se focalise sur les symptômes sans essayer de traiter les causes, est une action qui peut être appréciée à court terme mais qui porte en germe une politique de renoncement. Les adolescents ont besoin de repères. C'est à leurs parents de leur donner. C'est aussi à la société, à l'Etat, aux institutions, de le faire. Et cette réponse sociale ne s'incarne pas seulement dans le policier. Je suis très inquiète des restrictions apportées au ministère de l'Education nationale par l'actuel gouvernement. C'est une promesse de lendemains difficiles... ■

*lait faire de ces difficultés une richesse. Ouvrir un lieu où ces éléments ne fassent pas peur. On va toujours plus vite sur le plan médical que sur le plan social et scolaire. Beaucoup trop d'ados sont déscolarisés, et cela n'attire pas vraiment l'attention. Dans le département, on manque de structures d'accueil et de soins qui soient à l'intersection de tous les différents besoins de l'adolescent (somatique, psychologique, scolaire, éducatif, culturel, juridique...)." L'originalité de la Maison des*

adolescents est effectivement d'associer entre elles toutes les disciplines pour retisser du lien avec le jeune. Ici, les portes lui seront grandes ouvertes. ■

Sabine Cassou

\* en réseau avec les partenaires départementaux sanitaires et sociaux, la ville, le Conseil général, la DDASS, les missions locales, l'école, la justice et les différents secteurs de psychiatrie de la Seine-Saint-Denis.